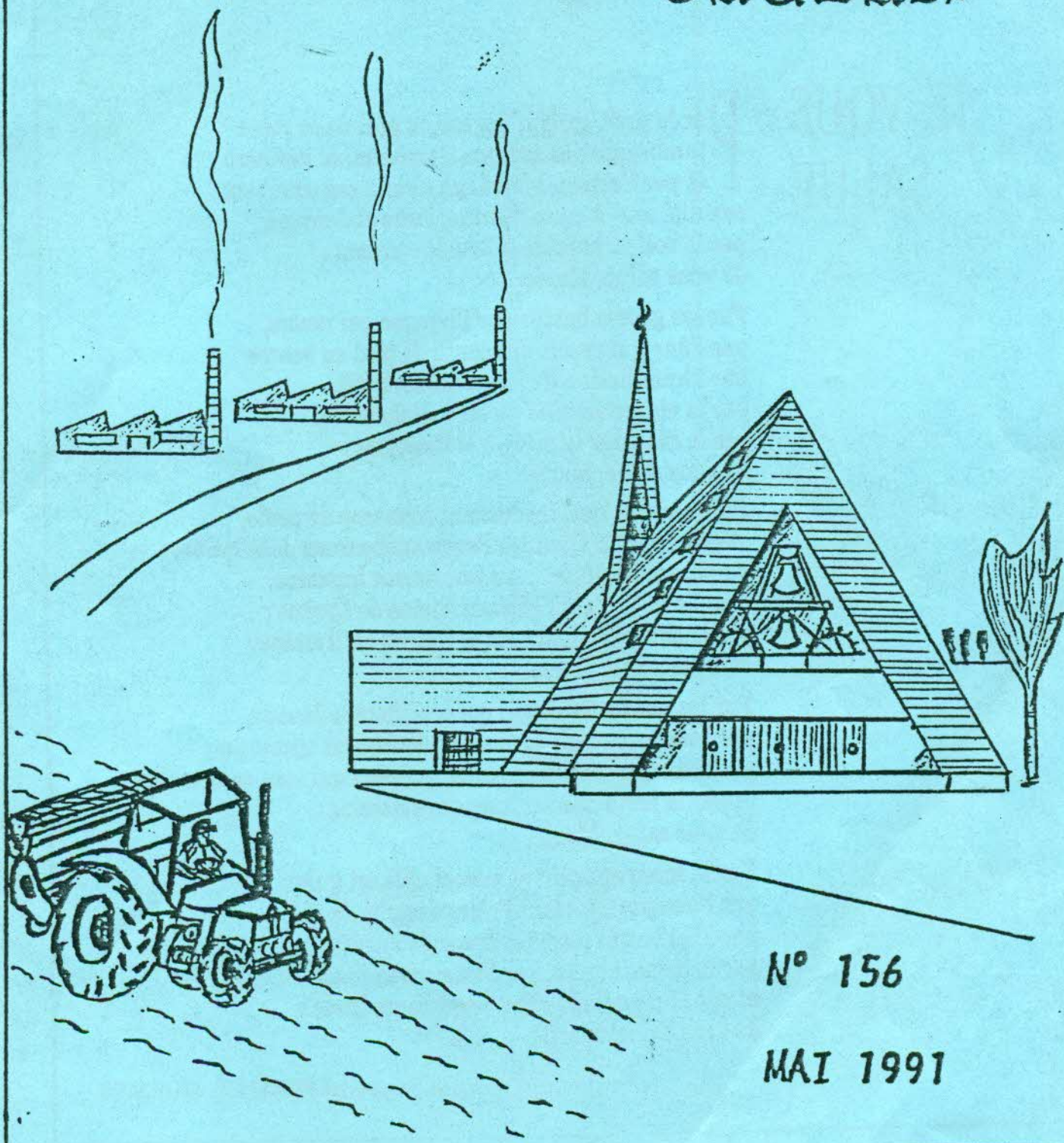


“LE CLOCHER”

bulletin paroissial

CAUDAAN



N° 156

MAI 1991



JE VOUS SALUE

Par le petit garçon qui meurt près de sa mère
tandis que des enfants s'amuse au parterre ;
et par l'oiseau blessé qui ne sait pas comment
son aile tout à coup s'ensanglante et descend,
par la soif et la faim et le délire ardent :
Je vous salue, Marie.

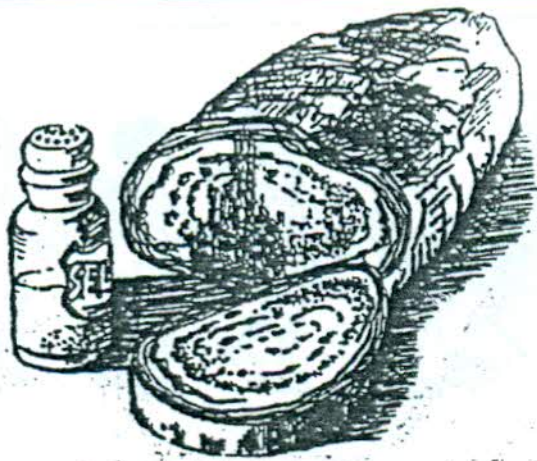
Par les gosses battus par l'ivrogne qui rentre,
par l'âne qui reçoit des coups de pied au ventre
par l'humiliation de l'innocent châtié,
par la vierge vendue qu'on a déshabillée,
par le fils dont la mère a été insultée :
Je vous salue, Marie.

Par la vieille qui, trébuchant sous trop de poids,
s'écrie : « Mon Dieu ! ». Par le malheureux dont les bras
ne purent s'appuyer sur une amour humaine,
comme la Croix du Fils sur Simon de Cyrène ;
par le cheval tombé sous le chariot qu'il traîne :
Je vous salue, Marie.

Par les quatre horizons qui crucifient le Monde,
par tous ceux dont la chair se déchire ou succombe,
par ceux qui sont sans pieds, par ceux qui sont sans mains
et par le juste mis au rang des assassins :
Je vous salue, Marie.

Par la mère apprenant que son fils est guéri,
par l'oiseau rappelant l'oiseau tombé du nid,
par l'herbe qui a soif et recueille l'ondée,
par le baiser rendu, par l'amour redonné,
et par le mendiant retrouvant sa monnaie :
Je vous salue, Marie.

(chanté par Georges Brassens) **FRANCIS JAMMES**



PARTAGER

LE PARTAGE DU TRAVAIL.

Deux titres à la UNE du journal de ce 26 Avril 1991

" Coup dur à CAUDAN : 107 suppressions d'emplois à la S.B.F.M."

" La barre de 2,6 millions de sans emploi franchie "

Derrière ces deux chiffres bruts, des femmes, des hommes, des jeunes inquiets, des familles touchées... Nul aujourd'hui ne peut dire qu'il n'est pas concerné par le travail. La recherche d'un premier travail pose déjà des problèmes aux jeunes victimes de la précarité, de l'emploi.

Ce même jour je lis la revue " Vivre ensemble ", du mouvement V.E.A.

(Vivre Ensemble l'Evangile Aujourd'hui) Elle est intitulée " Le travail en question " et rapporte les réflexions de nombreuses équipes sur le sujet. Elles manifestent leur volonté de participer à la résolution de certains problèmes. Des questions posées obligent au moins à en tenir compte dans les réflexions et les comportements. En voici quelques unes :

- suis-je d'accord pour envisager un partage du travail et accepter un sacrifice sur mes revenus ?

- est-ce que je refuse d'utiliser les services d'une personne qui, à ses moments perdus, travaille " au noir " pour réparer, peindre, construire, chez moi? Pendant ce temps, un professionnel qui paie taxes et sécurité sociale ne pourra pas embaucher un jeune, qui restera pour compte .

- est-ce que je sais ou saurai prendre une retraite, le moment venu ou par anticipation, pour permettre à une autre personne de prendre un emploi ? J'aurai peut-être un peu moins de revenus, mais j'aurai répondu à une attente du Seigneur : " chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ". (Math. 25,40)

- est-ce que j'ai su, avec mon époux ou mon épouse, poser clairement le problème du double salaire dans le foyer ? Peut-être nous donnons nous parfois de "bonnes raisons" pour justifier notre choix de double salaire, par exemple : l'émancipation de la femme ? Un seul salaire est sans doute trop vite confondu avec "femme à la maison" . Comment donner une réponse raisonnable à la question: " Qui est notre maître, Dieu ou l'argent ? "

ces questions me rappellent un texte des Evêques français paru en 1982 et qui était intitulé : "Pour des nouveaux modes de vie ". Il a été bien vite oublié. Pourtant il me semble toujours d'actualité.

Les Evêques écrivaient entre autres :

" L'Esprit de l'Evangile ne s'accommode pas de n'importe quel comportement individuel ou collectif. IL ne transige ni avec la vérité, ni avec la justice, ni avec le respect des partenaires..."

Chacun porte la responsabilité des moyens à mettre en oeuvre : la diversité de situation des individus, des familles et des groupes est telle qu'aucun code précis ne peut convenir à l'action concrète de tous. Il faut cependant admettre que nous devons questionner ceux qui disposent d'un pouvoir plus grand avec plus de vigueur que ceux qui sont en situation de dépendance ou de pauvreté. Tous cependant, ont des droits et des devoirs .

